

TRES IMPORTANT

A partir du 8 juin, la nouvelle réglementation pour les rallyes va être mise en application :

C'est à dire qu'il n'y aura plus de cartes grises pour les rallyes.

Vous pourrez donc enlever ou cacher vos plaques d'immatriculation et 2 autocollants vous seront remis avec un N° pour chaque épreuve : 1 sur le pare-brise avant et 1 à l'arrière à la place de la plaque.

Plus d'infos ici: <http://www.ffsa.org/pratiquer/licencies/regles.php?theme=licencies∓p=130>

et trouvez la "Circulaire FFSA N°PJ0512145"

[Règlement Rallye Cathare 2012](#)

[Engagement Rallye Cathare 2012](#)

En contrepartie nous vous demandons sur la demande d'engagement votre date et lieu de naissance.

Renseignements que nous devons fournir sur une liste préétablie à la préfecture 8 jours avant le rallye (soit au plus tard le lundi)

Donc il faut impérativement que nous ayons reçu votre demande d'engagement au plus tard le Dimanche.

Aucun engagement ne pourra être pris au-delà de cette date.

Nous vous rappelons que nous avons prévu 100 engagés.

Donc ne tardez pas à nous faire parvenir votre demande d'engagement.

Nous rappelons aussi qu'en cas de forfait, aucun frais ne vous sera retenu sur le montant de l'engagement.

On vous attend nombreux!!!